



# DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS 2018-2019

# Développement des patineurs

## DÉFINITION:

Ce programme est offert par Patinage Laurentides (ARPAL) et est chapeauté par Patinage Québec.

Le programme de développement régional est un programme structuré de manière à permettre aux patineurs talentueux ayant le goût du défi d'améliorer leur aspect technique et artistique tout en apprenant les étapes menant à la bonne préparation à la compétition.

La participation à ce programme développe l'esprit sportif, l'estime de soi et le sens de la discipline.

- Cette année, le programme de développement des patineurs comprendra les catégories suivantes:

**Critère d'âge pour toutes les catégories en date du 1<sup>er</sup> juillet 2018**

**De plus, il y aura une sélection à partir des évaluations pour participer aux séminaires. Des coûts seront prévus.**

- **VOLET**

- ❖ **Patinage Plus étapes 4-5 et 6 (7 ans et moins) + Star 1 et Star 2 (8 ans et moins)**

1- La sélection sera faite dans les clubs, par l'entraîneur mentor du club, un membre de Patinage Québec et l'entraîneur responsable du PP.

2- Après la sélection, il aura 2 ateliers dans l'année; ½ journée sur la glace et ½ journée hors glace.

3- Il y aura un frais de 25,00\$ pour chaque patineur pour les 2 ateliers.

**Note: Tous les patineurs qui ont été sélectionnés l'an passé seront admissibles pour la saison 2018-2019.**

❖ **STAR 3 et 4 ( 9 ans et moins)**

- 1- Il y aura une seule évaluation soit à l'invitation Richard Gauthier (Mont-Tremblant) et/ou la Finale régionale 2019.
- 2- Après la sélection, il y aura un séminaire d'une journée et une autre ½ journée.
- 3- Il y aura un frais de 30.00\$ pour chaque patineur sélectionné.

❖ **STAR 5 ( 10 ans et moins)**

- 1- Il y aura une simulation de compétition en début d'année. La date et le lieu seront à confirmer.
- 2- Possibilité de 2 évaluations, soit à l'Invitation Richard-Gauthier (Mont-Tremblant) et la Finale régionale 2019.
- 3- Il y aura un séminaire régional d'une journée, une autre ½ journée et une activité spéciale.
- 4- Il y aura un frais de 40,00\$ pour chaque patineur sélectionné devant être acquitté à l'inscription de l'équipe de développement en septembre.

## • VOLET COMPÉTITIF

### ❖ Sans Limites: Tous les Sans Limites ayant participé aux Championnats de Sections B 2018

Les participants du volet compétitif auront les mêmes activités et les mêmes frais que le star 5.

*\*\* Tous les montants d'argent seront récoltés par les entraîneurs mentors de club en argent comptant seulement. \*\**

- Le séminaire régional aura lieu à l'Aréna de la Rivière du Nord (St-Jérôme) le 6 mars 2019.

# RÔLE DE TOUS LES ENTRAÎNEURS

1. Vérifier si vous avez des élèves qui correspondent aux critères établis.
2. Expliquer aux parents le but du développement des patineurs.
3. Après discussion, vous devez fournir, une liste de vos patineurs intéressés **avant le 15 septembre** à l'entraîneur mentor de votre club. Après cette date, toutes les inscriptions seront refusées, sauf pour les groupes PP, Star 1 et 2. La sélection aura lieu en décembre 2018. La date et le lieu vous seront confirmés sous peu.

Pour l'inscription, merci de nous acheminer le nom de l'enfant, son club, sa date de naissance, son courriel et son niveau de compétition pour cette saison.

***\*\*À noter, si vous croyez qu'un ou une patineuse qui ne correspond pas aux critères mériterait sa place au sein de ce programme inscrivez-le également.***

***Le comité étudiera la demande.***